



Candidature soutenue par le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU  
*Engagé-es au quotidien pour la recherche publique*

## Conseil scientifique d'institut IN2P3 du CNRS Collège B2 Frédéric Yermia, Subatech, Nantes Université

En tant que Maître de Conférences à l'Université de Nantes, j'ai déjà servi au sein du conseil scientifique de l'IN2P3. Lors de mon précédent mandat, nous avons adopté plusieurs bonnes pratiques auxquelles je reste attaché. Nous avons veillé à rédiger des avis et des recommandations pour tous les projets présentés devant le conseil, y compris ceux qui étaient destinés à une simple information. Bien que le rôle du conseil soit de nature consultative, nos avis et prises de position revêtent également une dimension symbolique non négligeable. Nous avons également mis en place des sessions d'échange entre les équipes et le conseil, sans la présence de la Direction. Ces sessions permettaient d'apporter un éclairage différent à nos visions du projet. Je m'efforcerai de maintenir cette méthode de travail et cet état d'esprit. Aujourd'hui, les choix scientifiques et les arbitrages effectués par la direction de l'IN2P3 se font dans un contexte budgétaire contraint. En tant que membre du conseil, je m'engage, aux côtés des autres membres, à placer la science avant toute considération budgétaire. Le conseil scientifique doit également jouer son rôle tout en préservant son indépendance. L'IN2P3 couvre à la fois des domaines fondamentaux et innovants, et les deux doivent pouvoir se développer au sein de l'institut même si notre mission principale reste la science fondamentale.

### Les candidat·es SNESUP-FSU et SNCS-FSU s'engagent POUR :

#### UN RÔLE RENFORCÉ DES CSI

- Renforcer le rôle des CSI comme instances constituées d'élus·es et replacer les CSI au centre de l'élaboration de la prospective scientifique des instituts du CNRS ;

#### L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

- Demander un **plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens**, avec le recrutement des jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires ;

#### DES DOTATIONS AUX LABORATOIRES

- Demander une nouvelle programmation budgétaire pour **atteindre dès 2025 l'objectif de 1% du produit intérieur brut** pour la recherche publique ;
- Revendiquer le **financement par dotations annuelles des programmes de recherche des laboratoires** permettant l'amélioration des conditions de travail et assurant la liberté de recherche ;

#### DES REMUNERATIONS ET CARRIERES

- Exiger des rémunérations et des déroulements de carrières pour les chercheuses et chercheurs **au niveau de ceux des corps comparables de la fonction publique** (administrateurs civils...) dès 2027 ;
- Lutter pour un régime indemnitaire RIPEC le moins individuel et le moins variable possible ;

#### L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

- **Lutter contre les biais de genre** sur la rémunération et le déroulé de carrière et proposer des actions associées ;
- Faire des propositions concrètes pour **lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)** dans l'ESR ;

#### LA TRANSITION SOCIO-ECOLOGIQUE

- Promouvoir la réflexion collective pour améliorer les pratiques de recherche et contribuer à cette transition ;
- **Soutenir la recherche et les actions des scientifiques** sur cette transition en luttant contre l'emballage climatique, l'érosion de la biodiversité... pour garantir un futur viable.



Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU soutiennent  
aussi dans le collège B2 du CSI IN2P3 :

*Iro KOLETSSOU, LAPP, Annecy*

**Votez et faites voter pour  
les candidates et candidats  
SNESUP-FSU et SNCS-FSU !**

## POUR UN RÔLE RENFORCÉ DES CONSEILS SCIENTIFIQUES D'INSTITUT DU CNRS

Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU défendent et promeuvent un paysage de la recherche en France où le Comité national de la recherche scientifique, composé de pairs majoritairement élus et représentant l'ensemble de la communauté scientifique, constitue le véritable *Parlement de la recherche*. Les Conseils scientifiques d'institut (CSI) et le Conseil scientifique (CS) du CNRS doivent être ainsi les acteurs majeurs dans l'élaboration de la prospective scientifique. Cette prospective scientifique élaborée par les CSI et le CS du CNRS doit jouer pleinement son rôle de proposition pour la politique scientifique nationale et les programmes nationaux de recherche conduits par établissements de la recherche publique.

### Pour la recherche publique

Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU portent une vision globale sur l'organisation de la recherche en France. **Une vision où la liberté de recherche est garantie** et où les opérateurs publics de recherche, avec des périmètres et des rôles distincts, travaillent harmonieusement au développement de connaissances nouvelles pour le bien commun. Les organismes de recherche contribuent à repousser toujours plus l'ensemble du front continu des connaissances avec leurs chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens, et avec les enseignant-es-chercheur-es de leurs unités mixtes de recherche (UMR) : elles et ils doivent pouvoir mener leur recherche en toute liberté avec un financement par dotations de base et une évaluation à l'échelle nationale par des pairs majoritairement élus. Cette science est riche de sa liberté académique, de ses coopérations internationales et des programmes nationaux répondant aux enjeux scientifiques les plus actuels. Les universités assurent une articulation féconde entre le développement des connaissances et leur transmission par l'enseignement. Les universités et les organismes coopèrent sur le terrain de la science au sein des UMR, qui doivent être des espaces propices au travail scientifique non entravé par d'abusives complications administratives. Les opérateurs de recherche coopèrent avec l'ensemble de la société, les entreprises, les acteurs sociaux et politiques, pour que le bien commun que sont les connaissances scientifiques contribuent aux progrès sociaux et écologiques.

Cette vision implique de **repenser radicalement les politiques menées ces dernières années** en partant d'éléments à la base de la liberté de recherche et d'un bon déroulement des activités scientifiques : le financement dans la durée, la confiance, l'évaluation par les pairs et organisée par les pairs, la coopération et l'échange.

### Nos récentes actions

#### La défense des organismes de recherche et des UMR.

Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU ont combattu les propositions de la Cour des comptes, de la CPU et du président de la République de transformer les organismes de recherche en agences de moyens. Ils ont obtenu la sanctuarisation du statut des personnels et des UMR comme briques de base et modèle de synergie dans la recherche. Ils continueront à lutter pour le renforcement des universités et des organismes de recherche comme opérateurs de recherche de plein exercice des unités mixtes de recherche. Ils s'opposeront à la volonté de l'actuelle ministre, à travers la mission confiée à Philippe Gillet, de transformer les organismes de recherche en agence de programmes et de confier la gestion des UMR aux universités en fusionnant les services gestion des organismes à ceux des universités.

**Le renforcement des acquis du Comité national.** Le SNCS-FSU publie sur son site web les listes de candidats admissibles par ordre de mérite aux concours chercheuses et chercheurs au CNRS depuis que le CNRS a décidé de les afficher par ordre alphabétique.

**La défense de l'évaluation des laboratoires en s'opposant au HCERES.** Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU ont rendu publique la volonté du HCERES de mettre fin à la visite sur site des laboratoires lors de leur évaluation et ont obtenu le rétablissement de cette visite sur site quand les laboratoires et leurs tutelles le demandent.

**La lutte contre les dispositions de la LPR.** Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU se sont opposés tout au long de l'année 2020 au projet de LPR qui déstabilise encore davantage la recherche publique. Ils continueront à organiser les luttes pour bloquer la mise en œuvre des mesures délétères de la LPR, notamment les chaires de professeur junior qui aggravent la précarité des personnels et désorganisent les laboratoires.